L'attention

Autor(en): **Lavareille, L. de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **83 (1954)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040533

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'Attention

I. Difficultés

On a souvent et longuement écrit sur la répugnance de nos contemporains à tout effort intellectuel et à toute attention prolongée.

La plupart l'expliquent par l'habitude du film.

Mais les visions répétées de films n'en sont qu'une cause secondaire qui s'ajoute à beaucoup d'autres.

On a si bien voulu supprimer tout effort et « intéresser », au sens superficiel du mot, qu'on est arrivé à proscrire tout travail de pensée et que souvent on a essayé de former, sans même amorcer de développement intellectuel !...

D'autres croient que l'attention est une faculté distincte et ne voient pas qu'il lui faut des *secours*, une *hygiène*, *physique* et un *climat*.

Ne méconnaissons pas, comme nous l'expliquerons bientôt, qu'une attention passive n'est pas toujours possible, est ordinairement insuffisante, et qu'une attention active exige l'exercice de facultés dont la formation est trop souvent négligée.

Comptons également pour beaucoup dans cette instabilité d'esprit, les déficiences de l'imagination et les exigences d'un « empirisme instinctif » qui sont de vrais obstacles à penser à des réalités qu'on ne peut ni se représenter par des images, ni rencontrer, à l'égal des faits et des objets qui tombent sous nos sens.

II. Principes et conseils

Ribot distingue deux formes d'attention : L'une est spontanée, volontaire et fondamentale. L'autre, volontaire et artificielle, vient du dressage et d'un entraînement, et, précise excellemment Ribot, sera toujours précaire et vacillante par nature.

Il résulte de cette analyse une très importante conclusion :

Nous pourrons provoquer, par des effets de lumière, un spectacle étourdissant, du bruit et des représentations plus ou moins étranges et pittoresques, l'attention d'un auditoire... Oui, nous l'obtiendrons à tout coup. Mais, en même temps, nous occasionnerons une tension et bientôt une fatigue et divers troubles produiront un besoin maladif de repos, de sommeil, et des réactions musculaires et nerveuses.

Ainsi nous dit encore Ribot :

Un fort mal de dents, une colique néphrétique, une jouissance intense, produisent une unité momentanée de la conscience que nous ne confondons pas avec l'attention. L'attention a un objet, elle n'est pas une modification purement subjective : c'est une connaissance, un état intellectuel.

Nous nous efforcerons donc plutôt d'obtenir cette attention supérieure, « volontaire et naturelle » qui est un état intellectuel.

Nous n'utiliserons les moyens étranges ou violents et toujours artificiels qu'autant seulement qu'ils pourraient servir à fixer une première attention et dans des circonstances spéciales.

Très souvent, des enfants et des auditoires populaires ne se rappelleront que des détails pittoresques et des souvenirs insignifiants.

Les questions doctrinales et les idées auront disparu, noyées par une accumulation d'images et de récits qui ont captivé toute l'attention.

Des histoires continuelles, des comparaisons incessantes, un afflux massif d'associations d'idées, de jeux de mots et d'images, fatiguent, épuisent nerveusement, et exaspèrent...

On en a fait le principal, alors qu'on aurait dû les utiliser que pour amener à penser, à comprendre, à s'intérioriser peu à peu, à se pacifier et à se détendre. Le moyen est devenu la fin...

Très souvent même, si notre auditoire est nombreux ou très jeune, nous devrons, après des récits et des comparaisons, rappeler à nouveau quel est le sujet que nous traitons. Car, nos attractions et nos dérivatifs risquent de « mobiliser » toute l'attention sur le secondaire et de stabiliser son évasion.

III. Ses lois

L'attention s'explique toujours par des *états affectifs*, le *tempérament*, des *désirs*, des *besoins* et *l'intérêt* sous ses multiples formes.

Un premier principe d'*adaptation* nous sera très utile : Nous ne parlerons pas à des personnes cultivées comme à des gens incultes, à des ouvriers comme à des employés ou à des jeunes gens comme à des jeunes filles.

De plus, n'oublions pas que l'attention ne peut être de longue durée, même chez des adultes cultivés, puisqu'elle est « intra-organique et psychique ».

Il nous faut essayer de la prolonger et de la renouveler par un intérêt nouveau et incessant, c'est-à-dire par une adaptation continue.

Aussi bien, alors, même que nous aurions amorcé l'intérêt au point de captiver l'attention par un raisonnement abstrait, nous devrons chercher et varier de nouvelles attirances pour de nouveaux champs d'intérêt.

Une constatation étonnera peut-être :

Une longue et complète immobilité peut nuire à l'attention qui fait corps normalement avec des mouvements musculaires du visage, des mains, du buste...

Et, d'autre part, dans une nombreuse réunion, le bruit, des mouvements, des chaises qui grincent, peuvent arriver à « faire masse » et à gêner beaucoup. Il sera donc nécessaire d'empêcher tout excès sans interdire les changements de position et le minimum de mouvements requis.

Nous comprenons ainsi que certains auditoires d'enfants « plus ou moins pétrifiés » par la crainte, ne soient pas dans d'excellentes conditions d'intelligente attention, et que certaines outrances de discipline ne soient pas du tout indiquées,

IV. Conclusion

Si nous voulons vraiment donner un enseignement et faire une éducation nous ne devons pas oublier qu'il y a, à la racine de l'attention, des *états affectifs*, des *tendances attractives ou répulsives*.

Nous nous efforcerons cependant de les varier, sans attendre qu'ils soient épuisés, en choisissant les motifs les plus élevés et en ne faisant intervenir l'intérêt, la crainte ou des étonnements factices que transitoirement.

Peu à peu, *l'éducation*, le *sens du respect* et de la *tenue*, le souci d'une *formation supérieure*, la *pensée de l'avenir*, de *Dieu*, joueront leur rôle d'approfondissement et permettront d'obtenir une attention plus naturelle et plus intime... Et cependant, même alors, faisons nous-mêmes la part de la débilité de la majorité dans un auditoire, et des exigences des tempéraments en repos, en détente, ou en variation d'intérêt... Les tempéraments ont besoin d'un traitement différent suivant qu'ils sont moteurs, auditifs, visuels ou cérébraux.

Les professeurs « nés », les grands conférenciers, les orateurs formés, savent fixer l'attention, la soutenir, la reposer par des gestes, des arrêts, des silences, un ton de voix plus ou moins fort, un débit rapide, rythmé ou lent...

Saint François Xavier donnait une grande importance au chant, mettait en musique jusqu'aux Commandements, et faisait réciter, chanter ou psalmodier les prières.

Nous avons vu un professeur faire chanter à ses élèves les déclinaisons et les conjugaisons grecques.

L'Eglise, par le chant des Hymnes et des Psaumes, ses cérémonies, des instants de silence, et les rites de la messe, observe les lois de l'attention pour mieux enseigner sa Doctrine, dans ses prières, ses litanies, des dialogues ou des monologues...

Il est fort regrettable qu'on oublie sa psychologie en multipliant les cérémonies longues et fastidieuses et qu'on associe piété et ennui.

Il y aura lieu assez souvent, dans d'anormales difficultés d'attention, de consulter le médecin. Car, l'inattention vient très souvent de l'anémie, d'une intoxication, ou d'une insuffisance nerveuse.

On doit aussi savoir qu'il y a une éducation et une *hygiène* de l'attention... Qu'on ne néglige pas le rôle de la *volonté*, mais qu'on n'impose pas aux enfants une continuité et une intensité d'attention aussi inhumaines que contraires aux besoins fonciers de cette faculté, et à leur âge.

NOTE IMPORTANTE

Trop vite, on parle d'incapacité, de mauvaise volonté ou même « d'idiotie » alors qu'il y a seulement « inhibition » temporelle, impossibilité physique ou mentale — accidentelle et provisoire — qui vient de la timidité, de la fatigue, d'une fausse idée ou d'une opposition inconsciente...

Qu'on s'efforce alors de rester bienveillant et de chercher les raisons de cet état : un encouragement, une meilleure atmosphère, une mise au point et une intelligente patience suffiront ordinairement et ne provoqueront pas les méprises et les graves conséquences d'un jugement tragique.

L. DE LAVAREILLE, S. J.

Pour l'éducation professionnelle des estropiés

En 1953, le Comité romand d'orientation et d'éducation professionnelle des estropiés et invalides (CROEPEI) est venu en aide à 125 estropiés (97 jeunes gens et hommes et 28 jeunes filles et femmes, la plupart âgés de 15 à 25 ans).

Pour ces 125 infirmes, grâce à l'appui de ses donateurs, le CROEPEI a répondu à 38 demandes de renseignements et fait des démarches diverses. 55 handicapés ont passé un examen d'aptitudes ou reçu des conseils pour le choix de leur profession. 5 placements ont été effectués, 31 infirmes ont reçu du travail, 36 se préparent à leur activité future, 56 ont été suivis régulièrement par le service de patronage, 31 ont bénéficié d'une aide financière pour un montant de 7538 fr. 85 dont 5829 fr. 45 sont restés à la charge du CROEPEI.

L'activité de cette institution, qui a son bureau Place Grand-Saint-Jean 1, Lausanne, consiste donc à dépister les estropiés, puis à les aider à choisir une occupation qui tienne compte de leurs désirs, de leurs aptitudes et enfin à leur faciliter la formation professionnelle adaptée à toutes leurs circonstances spéciales.